



Corporation des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

**Montréal Métropole Culturelle
Proposition de politique de développement culturel
pour la Ville de Montréal**

**Mémoire de la
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec**

Bibliothécaire professionnel **EN TITRE**

11 février 2005

353, rue Saint-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec) H2Y 2P1

info@cbpq.qc.ca www.cbpq.qc.ca

T 514.845.3327 F 514.845.1618

PRÉSENTATION

LA CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

Constituée en 1969 par une loi du gouvernement du Québec (L.Q.1969, c.105), la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) est le seul organisme mandaté pour représenter exclusivement la profession de bibliothécaire au Québec.

Ses membres (plus de 700) sont répartis sur l'ensemble du territoire du Québec avec plus de 40 % des professionnels en exercice qui pratiquent à Montréal.

La CBPQ a pour objectifs principaux :

- **Augmenter la visibilité** des services de bibliothèques et des expertises des bibliothécaires au Québec;
- **Participer de façon proactive** aux débats sur tout dossier touchant l'accès, la qualité et le rendement des services de bibliothèques;
- **Protéger et promouvoir** les intérêts des québécois en matière de besoin en services de ressources documentaire et de culture;
- **Promouvoir la valeur** – tant économique que culturelle et sociale du rôle de la bibliothèque dans la société québécoise;
- **Établir des normes** de compétences pour ses membres.

La CBPQ prend part de façon active sur tout dossier ayant une incidence sur la qualité et la satisfaction des besoins en information de la population en général et, dans le cas présent, plus spécifiquement la population montréalaise.

INTRODUCTION

La CBPQ salue le dépôt d'une proposition de politique culturelle pour Montréal visant à donner à la Ville un véritable statut de métropole culturelle à l'instar des grandes villes du monde.

La CBPQ appuie la vision du maire, M. Gérald Tremblay, qui affirme que la politique culturelle s'inscrit dans une stratégie de développement visant à faire de Montréal une ville de savoir en établissant des liens entre l'acquisition de connaissances, la culture, l'innovation et le développement économique.

UNE POLITIQUE CULTURELLE

La CBPQ adhère à la définition de « culture » dans son sens le plus large, à savoir que la culture est au centre de la cité et que la ville dans son entité est un « produit » culturel qui englobe tous les aspects (les équipements (dont les bibliothèques, les musées, les théâtres), les créateurs, les arts, la recherche universitaire et scientifique, les acteurs sociaux et économiques, le patrimoine, le savoir, l'éducation civique).

Au 21^e siècle, la culture doit mettre l'accent sur les contenus, le savoir et sur un développement durable de la ville. Ce sont les villes culturelles qui démontrent le plus de personnalité et qui sont porteuses d'une identité forte et d'un sentiment d'appartenance.

Une politique culturelle municipale permet de développer une vision d'ensemble de la place que devrait occuper la culture dans une municipalité.

La CBPQ croit même que cette politique devrait adopter une stratégie d'identité de marque (branding) de Montréal à titre de « une Ville –une expérience culturelle » et consacrer ainsi sa reconnaissance tant au niveau national qu'international.

L'ACCESSIBILITÉ DE LA CULTURE ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

La politique culturelle présentée par la ville propose de « placer le citoyen au cœur de son action culturelle » et la Ville comme ville de Culture et de Savoir

Nous considérons essentiel que le citoyen s'approprie sa ville au travers de la mise en oeuvre de la politique culturelle en commençant à l'échelle locale (le quartier ou l'arrondissement). À cet effet les bibliothèques sont directement impliquées dans le développement de la communauté en offrant des cours d'alphabétisation, d'informatique, un accès à Internet, des programmes de lecture après l'école, des expositions culturelles et un accès centralisé à des contenus de référence culturels, sociaux, économiques et politiques.

Il est tout aussi important d'insister sur le fait que « le succès d'une politique de développement culturel tient à une indispensable collaboration entre les arrondissements, les services centraux... » p.14. Cette politique doit être intégrée dans tous les projets de développement de la ville et doit mobiliser tous les acteurs en place (organismes, services municipaux, acteurs économiques, citoyens...) dans un esprit de concertation et de cohésion. Le projet déposé par la ville déplore en effet le peu de concertation et de liens notamment entre les réseaux culturels et les milieux des affaires.

Nous nous déclarons à ce titre, partenaire intéressé à contribuer au développement et à l'implantation de la future politique culturelle en concertation avec les divers milieux concernés. Plusieurs de nos membres sont notamment membres de *Culture Montréal* mais font aussi partie de divers conseils d'administration et associations diverses. Notre réseau de membres peut ainsi être mis à contribution

LES BIBLIOTHÈQUES :

UN RENDEMENT CULTUREL, UNE INFRASTRUCTURE DU SAVOIR

Nos commentaires sur le projet de politique culturelle aborderont plus particulièrement la culture dans ses liens avec les arrondissements et la Ville.

La CBPQ tient à exprimer sa satisfaction concernant la présentation des bibliothèques telle qu'exprimée dans la proposition notamment en page 19 :

« formidable outil de transmission, véritable milieu de vie accessible à tous, porte d'entrée et premier lieu de rencontre avec la culture sous toutes ses formes, lieux communautaires et identitaires, lieu de transmission des savoirs et des savoir-faire ».

La CBPQ salue aussi la reconnaissance de la bibliothèque au côté des infrastructures souterraines, de l'habitation et du transport en commun. Cette approche est nouvelle et prometteuse d'avenir puisqu'on accorde à la bibliothèque un statut de service de base essentiel au même titre que les besoins primaires que sont l'eau, l'hygiène publique, l'habitation et le transport. Le savoir et la culture sont enfin reconnus comme partie intégrante des besoins essentiels du citoyen moderne.

En effet, les bibliothèques ont bien changé en dépit de l'image traditionnelle et froide qu'ont pu en garder certains. Trop souvent cantonnées au volet loisir, elles ont évolué aujourd'hui en des lieux dynamiques qui assument des rôles à la fois culturel, informationnel, éducatif, social et politique (par l'éducation civique).

Les bibliothèques sont situées dans les arrondissements et de ce fait sont très souvent le premier contact d'un citoyen avec la culture au sens où nous l'entendons. C'est à ce niveau là que le citoyen commence à s'approprier son quartier et à définir aussi son identité montréalaise, notamment via l'information locale disponible à sa bibliothèque.

La bibliothèque sert, tel que mentionné dans la politique, de premier point d'accès :

- aux multiples visages de la culture,

- à la littérature régionale, nationale et internationale,
- à la diversité musicale,
- à la découverte de son histoire, de son passé au travers de divers ouvrages sous forme papier ou électronique,
- à la découverte d'une pièce de théâtre ou d'un peintre au hasard d'une lecture.

Autant de moyens qui suscitent la curiosité et qui servent de tremplin à la fréquentation des lieux de pratique culturelle et artistique.

La bibliothèque constitue aussi un lieu de transmission de connaissances tant par la richesse de ses collections que par l'assistance du personnel dans la recherche d'information, mais également un lieu d'apprentissage des technologies notamment dans le but de se trouver un emploi, etc.

En matière de transfert technologique et de cyberconnaissance mentionnons :

- l'accès à de l'information financière;
- à la documentation sur le secteur des affaires pour les petits entrepreneurs
- à des postes de travail informatiques et un accès à Internet
- à des livres et autres ressources sur divers supports sans frais
- à du matériel éducationnel et des programmes de lecture pour les jeunes
- l'accès à distance à des services d'information virtuels, à des bases de données
- mais surtout le plus important, un accès à des bibliothécaires professionnels d'expérience qui jouent un rôle critique en assistant les citoyens dans leur recherche d'informations que ce soit sur support papier ou électronique.

Quant à la contribution économique, nous aimerions souligner que les bibliothèques ont démontré être des « incubateurs » culturels et économiques. Les bibliothèques et les bibliothécaires de concert avec les entreprises locales et les décideurs de la communauté, identifient, développent et font la promotion des ressources d'information appropriées et des services en établissant des liens entre l'acquisition de connaissances, la culture, l'innovation et le développement économique.

Au-delà des innombrables exemples qui pourraient être amenés pour démontrer le rôle crucial de la bibliothèque dans la société, le quartier, la ville et la vie des individus, force nous est de constater qu'elle ne remplit pas présentement toutes ses fonctions de manière égale dans tous les arrondissements de Montréal.

C'est l'objet du premier engagement de la ville qui vise à *mettre de l'avant un plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques, en vue d'atteindre rapidement la moyenne des dix plus grandes villes canadiennes* et à éliminer les disparités entre les bibliothèques du réseau.

La CBPQ souscrit entièrement à cet engagement et aux mesures s'y rattachant :

- plus de personnel spécialisé,
- augmentation des heures d'ouverture,
- valorisation de la connaissance,
- plus de services de lecture pour les jeunes.

Nous ajouterions aussi qu'au-delà de l'accent mis dans la politique sur les jeunes, qui sont du reste l'avenir d'une société, il faut tout autant insister et développer des services et des moyens d'attraction auprès des publics absents des bibliothèques et lieux de culture. On peut penser entre autres au public masculin mais aussi aux analphabètes. Il s'agit là d'une responsabilité sociale et d'un préalable à une ville culturelle.

2005 est désignée comme première année du plan de rattrapage. Cette année coïncide avec l'inauguration de la Bibliothèque nationale et de la tenue de l'événement Montréal Capitale mondiale du livre. Il s'agit d'autant d'occasions d'attirer l'attention de l'ensemble de la population québécoise et du monde entier sur Montréal.

À cet égard nous tenons à souligner l'ouverture de la nouvelle Bibliothèque nationale en mai prochain qui contribuera au rayonnement culturel de Montréal et du Québec. Elle fera connaître aux Montréalais et à tous les Québécois la richesse et la diversité des champs d'action d'une grande bibliothèque et servira ainsi d'incitatif au développement d'habitudes de fréquentation des bibliothèques.

La CBPQ souhaite ardemment que des mesures concrètes prennent forme le plus rapidement possible. Dans ce même ordre d'idées, nous aurions nettement préféré que les échéanciers de mise en place soient précisés, le mot « rapidement » nous apparaissant flou.

Ajoutons à cette préoccupation une volonté de connaître l'ampleur de l'enveloppe budgétaire qui sera consacrée au rattrapage et sur quelle période de temps (en consultation publique on a évoqué un montant de 200 millions).

De plus, nous nous interrogeons sur les moyens qui seront pris afin d'implanter ces mesures de rattrapage dans les différentes bibliothèques puisque celles-ci relèvent des arrondissements depuis la décentralisation des services liée aux fusions municipales. Nous craignons que la disparité dans l'offre de service des différentes bibliothèques loin de s'amoinrir ne s'accroisse, rendant illusoire l'idée d'un réseau fort !

La CBPQ tient d'ailleurs à souligner le dangereux précédent créé actuellement par l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, un des quartiers les plus défavorisés de la ville, qui a annoncé l'abolition des deux seuls postes permanents de bibliothécaires des bibliothèques Hochelaga et Maisonneuve.

La décentralisation des bibliothèques risque en effet de donner dans les arrondissements le même résultat que dans le réseau scolaire. L'allocation de ressources pour les bibliothèques sans obligation de résultat a été probante dans le réseau scolaire. **Est-ce ce qui guette le réseau des bibliothèques des arrondissements?**

Ne pourrait-on envisager que la Ville exige l'imputabilité tout en respectant l'autonomie des arrondissements? Il nous semble que c'est à ce prix seulement que la politique culturelle se donnera les moyens de ses ambitions notamment en matière de bibliothèques.

Et enfin, nous aimerions savoir comment la Ville va s'assurer que la somme de 35 millions reçue du gouvernement du Québec pour l'achat de la collection de la Bibliothèque Centrale sera retournée aux bibliothèques.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES

– UNE COLLABORATION DE TOUS LES INTERVENANTS

L'éducation et l'initiation à la culture doivent être considérées comme un vaste dossier qui exige une collaboration soutenue entre les premiers intervenants du milieu de l'éducation (les enseignants et les commissions scolaires) et les divers partenaires culturels.

La Ville de Montréal pourrait encourager les Commissions scolaires à développer leurs propres réseaux de bibliothèques tout en travaillant en concertation avec les bibliothèques publiques dans le but d'augmenter le lectorat et la fréquentation chez les jeunes et contribuer à faire de la Ville un lieu d'apprentissage continu.

Toutefois quelque soient les formules retenues portant sur des aspects particuliers entre la bibliothèque scolaire de l'école et la bibliothèque publique de la ville, il faut se rappeler qu'en regard des mandats respectifs de chacune de ces bibliothèques il n'est pas envisageable de substituer l'une à l'autre; elles peuvent offrir des services en complémentarité. Mentionnons aussi que pour être efficace la collaboration doit s'appuyer sur la confiance et sur des rapports égalitaires

En marge des ententes de collaboration en vue d'optimiser les services culturels offerts aux jeunes et des projets visant à contrer le décrochage scolaire (entre les écoles et les arrondissements) la coopération entre les milieux de la culture et de l'éducation doit être redéfinie.

La méconnaissance des actions des uns et des projets des autres nuit à l'élargissement possible des cadres de collaboration. Ainsi les expériences d'un arrondissement ne sont pas nécessairement connues des autres arrondissements et des services corporatifs. Pourtant les diffuseurs culturels se sont dotés d'une table de concertation qui permet l'échange d'information entre arrondissements et le service central. Ce type de mécanisme permettant l'échange d'information et d'expertise devrait être encouragé dans les divers domaines d'intervention afin de mieux servir l'ensemble des citoyens.

La CBPQ demande à la Ville d'élargir la concertation sur le volet éducatif et d'initier cette rencontre entre tous les partenaires susceptibles d'y participer (les artistes, les enseignants, les bibliothécaires etc.).

Enfin, la politique culturelle de Montréal s'inscrit dans une stratégie visant à développer Montréal comme Ville de savoir, qui voit à encourager l'apprentissage continu, l'éducation et la curiosité intellectuelle.

Dans cette optique, la Ville pourrait considérer d'établir des relations avec les partenaires de l'éducation post-secondaire (collèges et universités). Ce partenariat aurait pour but de favoriser l'accès aux collections des bibliothèques collégiales et universitaires pour les

citoyens montréalais via une carte d'accès universelle. De nombreux états américains ainsi que les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique la proposent.

CARTE CULTURELLE

Dans les efforts visant à communiquer auprès des citoyens les activités culturelles présentées sur le territoire (engagement 5), la CBPQ trouve intéressant d'élargir le concept à la réalisation d'une carte culturelle des activités auxquelles s'ajouterait aussi un répertoire des équipements culturels disponibles à Montréal ainsi qu'un éventail de l'art public présent par arrondissement, le tout accessible en ligne sur internet.

Cette carte culturelle pourrait prendre la forme d'une base de données et pourrait être réalisée en concertation avec la Direction des bibliothèques et disponible partout sur le territoire de Montréal via le site de la Ville, le réseau des bibliothèques et Maisons de la culture et les services touristiques.

Les bibliothèques des arrondissements seraient appelées à collaborer au projet en répertoriant les œuvres sur leur territoire. Précisons que cette carte devrait être totalement distincte de la « vitrine culturelle » proposée pour le Quartier des spectacles.

ART PUBLIC

Au chapitre de l'intervention en art public (engagement 14) on pourrait élargir la portée du plan d'intégration des arts à l'architecture afin de favoriser la connaissance des œuvres publiques auprès de la population et des touristes. Ainsi, nous suggérons de voir à la mise en valeur de la documentation sur les œuvres publiques disponible en bibliothèques afin qu'elle soit intégrée à la démarche visant à faire connaître l'art public.

PATRIMOINE ET INTÉGRATION SOCIALE

Le projet Réseau Patrimoine Montréal (RPM) qui vise à rendre accessible le patrimoine montréalais et à renforcer l'identité montréalaise, devrait inclure les bibliothèques parmi les intervenants à titre de lieu de l'information documentaire patrimoniale. Celle-ci se retrouve bien évidemment à la Bibliothèque nationale mais il existe aussi des collections patrimoniales propres aux arrondissements et à leur histoire.

Montréal est une ville d'immigration, riche en communautés culturelles provenant de centaines de pays. Afin de permettre une intégration harmonieuse des nouveaux arrivants, ceux-ci doivent disposer de moyens pour s'approprier leur nouvelle ville. Les immigrants résident dans des quartiers et fréquentent en premier les institutions de proximité dont font partie les bibliothèques.

De concert avec la bibliothèque de quartier, le RPM pourrait initier des visites guidées relatant l'histoire et le passé du quartier et qui seraient ouvertes à tous et offertes dans

les langues dominantes des groupes. Ces visites permettraient tant aux nouveaux arrivants que nouveaux Montréalais de développer des liens avec leur nouveau lieu de résidence et de se forger tranquillement un sentiment d'appartenance.

La bibliothèque pour sa part, servirait aussi de prolongement en offrant la documentation et l'information sur le sujet.

SIGNALISATION

« La Ville s'engage à se doter d'une signalisation cohérente... donnant toute la visibilité requise aux institutions.... » (engagement 17)

La CBPQ encourage fortement la Ville à inclure les bibliothèques dans « l'identification culturelle », étant des lieux hautement fréquentés, ce qui permettrait aussi aux multiples touristes visitant Montréal de les inclure dans leur circuit afin d'obtenir l'information pertinente sur la Ville, son patrimoine et notamment la richesse culturelle du quartier.

On devrait envisager d'y ajouter aussi les maisons d'artistes et d'écrivains connus ayant vécu à Montréal.

De plus, il serait souhaitable d'ajouter à l'identification du lieu une signalisation de proximité par arrondissement comme on en trouve dans certaines villes qui n'hésitent pas à indiquer la distance de la prochaine bibliothèque ainsi que tout lieu public à grande fréquentation. (musée, mairie d'arrondissement...).

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET LES MÉCANISMES DE CONSULTATION

Plusieurs engagements sont mis de l'avant par la Ville afin de permettre une intervention et une consultation en matière de culture au niveau des arrondissements, des élus et la Ville.

La CBPQ considère essentiel l'adoption de la politique culturelle par tous les arrondissements de la Ville, afin qu'il y ait une manifestation d'une volonté claire d'intégration de la politique.

À ce sujet, nous devons exprimer notre inquiétude quant à l'application réelle de la future politique culturelle dans les arrondissements face à la décentralisation des responsabilités des services de proximité vers les arrondissements.

Comment pourra-t-on garantir l'application de la politique culturelle à l'échelle de l'ensemble de la Ville notamment avec les défusions de certaines villes et faire de Montréal une métropole culturelle avec une vision unificatrice sans pour autant tomber dans l'uniformité?

Les élus

Nous insistons particulièrement sur les engagements visant les élus à assumer leur leadership dans le développement culturel de Montréal mais aussi la sensibilisation de

tous les employés et cadres de la Ville à intégrer la dimension culturelle dans leurs actions et projets.

Une politique culturelle doit pouvoir bénéficier de l'appui indéfectible des plus hautes instances de l'appareil politique pour se réaliser. Elle commande un personnel politique sensibilisé à la culture comme vision d'ensemble. Une autre condition gagnante est l'appropriation par les citoyens des lieux de culture sans laquelle il ne peut y avoir une volonté de se battre pour elle.

Responsabilité des instances politiques

La politique culturelle de Montréal va exiger un changement de mentalité comme préalable à son implantation et c'est aux instances politiques qu'incombe cette responsabilité en tout premier chef. Les organismes partenaires, dont le nôtre, de leur côté devront aussi voir à définir des paramètres d'action pour intégrer et relayer le même message sur la culture.

Rendez-vous du maire

La consultation des partenaires concernés une fois l'an (engagement 38) dans le cadre du *Rendez-vous du Maire* pour faire le point sur la mise en œuvre de la politique culturelle, nous semble une mesure essentielle à la concertation et à l'action des divers partenaires. Toutefois, en plus de cette rencontre (en 2006), on devrait envisager un processus de rapports d'étape de la mise en œuvre de la politique culturelle tout au long de l'année 2005. Ces rapports permettraient de vérifier l'état d'avancement des projets proposés.

Comité consultatif de la Culture

La Ville s'engage à créer un Conseil consultatif de la Culture et recommande aux arrondissements d'en faire autant (36).

Quel sera le lien entre le Conseil consultatif de la Ville et ceux des arrondissements et leurs pouvoirs réels?

Dans un esprit d'engagement et de transparence, la politique culturelle de Montréal devrait préciser clairement les rôles que rempliront les divers paliers d'intervention de la Ville en matière de culture.

En concertation avec le milieu, des mesures d'évaluation liées à la mise en œuvre et la formule de gouvernance devrait être prévues dans la politique.

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec s'engage à mettre ses ressources à collaborer à l'implantation de la politique culturelle de Montréal dans ses domaines d'application. Elle participera activement, avec tous les partenaires culturels concernés, à la réalisation de Montréal métropole culturelle.

RECOMMANDATIONS

1. Que la politique culturelle de Montréal soit adoptée par l'ensemble des arrondissements de Montréal.
2. Qu'en concertation avec le milieu des mesures d'évaluation de la mise en œuvre de la politique soient prévues dans la politique.
3. Que soit précisé dans la politique culturelle le rôle des divers paliers d'intervention de la Ville en matière de culture.
4. Que la politique culturelle soit portée par l'ensemble de l'appareil politique et administratif de la Ville

PROPOSITIONS

1. Que Montréal adopte une stratégie d'identité de marque de la Ville
2. Que des moyens concrets soient établis pour garantir l'application des mesures de rattrapage en bibliothèques dans tous les arrondissements
3. Qu'un échéancier et des engagements financiers soient précisés au niveau du plan de rattrapage des bibliothèques
4. Que la Ville élargisse le cadre de concertation sur le volet éducatif à tous les partenaires susceptibles d'y participer
5. Que la Ville considère, en collaboration avec les collèges et universités, la possibilité d'établir une carte d'accès universelle aux bibliothèques collégiales et universitaires sur son territoire
6. Que soit développée une carte culturelle des activités ayant lieu à Montréal incluant un répertoire des équipements culturels ainsi qu'un inventaire de l'art public (par arrondissement) et que cette carte soit disponible en ligne.
7. Élargir la portée de l'intégration de l'art public à la mise en valeur de la documentation disponible en bibliothèques sur les œuvres publiques

8. Dans le cadre du projet Réseau Patrimoine Montréal (RPM) initier des visites guidées relatant le passé et le patrimoine des arrondissements en français et dans les diverses langues dominantes à Montréal afin de favoriser un ancrage des résidents à leur quartier par l'appropriation de son passé et de son présent.
9. Que les bibliothèques soient incluses dans le projet « d'identification culturelle » et que soit ajoutée aussi une signalisation de proximité (la distance) des lieux culturels et publics dans les arrondissements.
10. Que soit développée une carte culturelle de toutes les autres bibliothèques (privées, institutionnelles, ou spécialisées) sur l'île de Montréal dont les collections couvrent un domaine culturel (architecture, cirque, théâtre, cinéma, costume, beaux-arts, design, etc.) et qui souhaitent participer à ce répertoire. Cette carte, qui s'intégrerait parfaitement dans le cadre du projet Réseau Patrimoine Montréal (RPM), pourrait être organisée par sujet et devrait être disponible en ligne

Ce paragraphe est proposé par l'association ARLIS/MOQ qui compte une quarantaine de membres, bibliothécaires ou documentalistes.

Fondée en 1987, la section ARLIS/MOQ (Montréal, Ottawa, Québec) est la première section locale canadienne d'ARLIS/NA (Art Libraries Society of North America). ARLIS/NA a pour mission de répondre aux besoins des spécialistes de l'information en art, architecture et ressources visuelles.

Les objectifs de la section sont de promouvoir les aspirations d'ARLIS/NA et de représenter ses idées sur le plan local et régional.

Voici quelques chiffres et informations que madame Louise Roy a demandé de recevoir dans le cadre de la présentation de notre mémoire (**Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec- 21 février 15h30**). Cette information n'est pas exhaustive mais vise à donner un portrait survol de plusieurs arrondissements certains plus nantis et d'autres moins en % de l'atteinte des normes dans 3 secteurs:

nombre de bibliothécaires, superficie de la bibliothèque et nombres de livres par population
Les données datent de 2002.

Arrondissements - livres	Bibliothécaires	Superficie	Nombres de
Saint-Laurent	62.8%	51.2%	90.24%
Outremont	56.2%	147.9%	94.87%
Lasalle	44.7%	73.6%	80.43%
Côte-des Neiges-NDG	21.8%	44.3%	51.31%
Rosemont-Petite Patrie	20%	34.3%	38.52%
Villeray-Parc extension	19.3%	45.9%	42.03%
Montréal Nord	14.4%	49.8%	82.08%
Mercier-Hochelaga-Maissonneuve	37.8%	67.6%	69.67%

Espérant que ces informations seront utiles. Si vous avez besoin de toute autre information n'hésitez pas à me le communiquer.

Salutations sincères.

Régine Horinstein
Directrice générale/Executive Director
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
353, rue St-Nicolas, bureau 103
Montréal, QC H2Y 2P1

www.cbpq.qc.ca

--